

Dans le cadre de cet atelier je propose une démarche réflexive qui s'appuie sur mon activité de coordination du dispositif de mobilité « Erasmus »étudiante et enseignante à l'ETSUP, depuis une dizaine d'années;

Mon propos concerne plus particulièrement les étudiants en formation initiale de service social du fait de mon expérience professionnelle ,pour autant la mobilité formative est ouverte à l'ensemble des étudiants en formation initiale. J'ai par ailleurs participé à des projets européens d'échanges émergeant sur d'autres programmes européens (Léonardo , par exemple).

Après une présentation de notre contexte d'intervention , je présenterai notre dispositif de mobilité européenne ,ses finalités formatives , les objectifs d'apprentissage spécifiques .

Je poserai les principaux concepts auxquels nous référons dans cette entreprise de formation , tels que celui de l'alternance ,de la compétence , des apprentissages expérientiels ou de la culture .

Il s'agira ensuite de mettre en regard les différents points de vue formatifs de chacun des dispositifs de formation dans quels les étudiant-e-s /stagiaires se sont glissé-e-s durant la mobilité (à travers quelques éléments clé).

Quelques témoignages d'étudiantes émaillerons cette présentation et nos questionnements.

I. Le contexte :

L'Espace européen de l'enseignement supérieur (souscrit à la Sorbonne en 1998 par l'Allemagne , la Grande-Bretagne, l' Italie et la France) et la Déclaration de Bologne signée par 17 pays en 1999 , appelée dorénavant *processus de Bologne* concerne à ce jour 46 pays signataires.

Outre le cursus LMD et la mise en place d'un système de crédits (ECTS), il est prévu le développement de la coopération en matière d'assurance de la qualité et l'intégration de la dimension européenne dans les enseignements .

La situation particulière de la formation initiale de service social en France au regard du processus de Bologne , à savoir , un certain *décalage* dans la mise en œuvre de l'harmonisation (LMD, ECTS...)n'a pas représenté un obstacle à l'organisation de la mobilité européenne des étudiant-e-s par notre centre de formation.

L'Agence Europe Education France fête cette année les 25 ans du programme ERASMUS ;depuis 1987 , 380.000 étudiants français y ont participé sur un total de 2,2 millions d'étudiants européens . La charte ERASMUS établit les principes fondamentaux qui sous -tendent les activités liées à la mobilités des étudiants et des enseignants , et que tout établissement universitaire ou centre de formation s'engage à respecter .

II. Le cadre pédagogique , le dispositif de mobilité européenne à l'ETSUP:

En ce qui nous concerne , nous accompagnons en mobilité sortante et entrante, chaque année jusqu'à une douzaine d'étudiants en formation initiale de service social (de 2ème année pour la mobilité sortante et de 3ème année pour la mobilité entrante).

La dimension formative en mobilité concerne également la formation pratique hors région Ile de France (DOM,TOM,Métropole),et la mobilité dans d'autres pays hors Union Européenne (Canada). Cet aspect pourrait faire l'objet d'une autre communication .

AXE 3 /Atelier

Coordonner le dispositif de mobilité européenne à l'ETSUP consiste en un engagement institutionnel et pédagogique . Le développement d' un partenariat formatif international , les questionnements pédagogiques sans cesse posés et renouvelés dans ce cadre représentent des objets et des objectifs de travail porteurs de découvertes et d'innovations.

L'inscription et la détermination , la prise en compte de la dimension européenne est le socle des pratiques de mobilité européenne.Ainsi , la dimension européenne fait partie intégrante des contenus de formation initiale de service social (dimension politique , économique territoriale,sociale...)

Notre vision du métier , de son exercice est attachée à une conception du mouvement , de l'échange , de l'enrichissement mutuel entre territoires , entre professionnels , entre étudiant-e-s ...

Actuellement : nous appliquons un système d'équivalence entre les ECTS et les volumes et validations des modules de formation ,en mobilité entrante et sortante. Nous construisons une proposition individualisée , adaptée au projet de l'étudiant-e , aux résultats attendus ,en terme d'acquisitions et d'apprentissages.

Notre protocole pédagogique interne est destiné à l'examen et à la concrétisation des projets de nos étudiants .

Il est indispensable de préciser que chaque pays fait référence à son propre protocole de décision et d'évaluation des projets de *mobilité sortante* de ses étudiants

La visée pédagogique majeure de notre proposition de mobilité européenne , est l'acquisition d'une expérience en terme d'apprentissages pratiques et terme de connaissances ,d'acquis théoriques sur la conception et l'exercice du métier dans un autre pays.

Depuis l'application de la dernière réforme des études en 1985,la mobilité se déroule sur une période de 3 mois , durant la deuxième partie du stage .Cette organisation s'inscrit dans l'architecture de la deuxième année de formation initiale de service social , année nous paraissant la plus propice à la mobilité , et ponctuée par une épreuve de certification (épreuve de communication organisée par les centre de formation)à la fin du second trimestre de formation.

Ce découpage et cet équilibre entre les deux temps doit permettre à l'étudiant-e- partant en mobilité de tenir la tension entre le fait de partir et le fait de répondre aux exigences habituelles du cursus de formation (échéances à respecter pour le rendu de travaux , de validation et le passage des épreuves de certification).

L'expérience de mobilité devrait pouvoir se vivre comme une plus value formative et personnelle .

Le protocole pédagogique se décline de la façon suivante :

- première étape : j'organise une réunion de présentation générale ayant pour objet la mobilité et plus particulièrement , la mobilité européenne ,(Informations générales sur les partenariats existants ,la question du cout ,avec les éventuelles subventions ou bourses ,les questions d'organisation , d'anticipation , les modalités pratiques telles que le logement , la connaissance et la pratique de la langue du pays d'accueil ...)

Les échanges sont centrés sur le projet des étudiant-e-s présent-e-s , leur projet , leur idée ,leur implication , est le point de départ de tout le processus .

Une échéance est posée pour la présentation écrite des projets .

- deuxième étape : je réceptionne les projets des étudiants , j'en prends connaissance .
- Troisième étape : nous étudions , de façon collégiale , les projets sur la base de l'écrit et d'

AXE 3 /Atelier

- un échange avec les étudiants sous la forme d'un entretien individuel conduit par deux membres de l'équipe pédagogique; les critères de faisabilité sont de divers ordres , aussi bien pédagogique , que matériel , organisationnel etc (en référence aux contenus abordés lors de la réunion – en première étape-)
- quatrième étape : nous validons ou pas ces projets .

Pour la mobilité entrante: comme annoncé plus avant , chaque université ou haute école partenaire se réfère à son cadre organisationnel et pédagogique .(étudiants de 2ème ou de 3ème année)

Une des spécificités du programme réside dans le fait que la mise en œuvre du projet implique une triade pédagogique : l'étudiant -e , le , la formateur -trice de l'université ou haute école du pays d'accueil et le -la formateur-trice en charge de la coordination de notre centre de formation.

La mobilité formation s'inscrit logiquement dans la conception de la formation en alternance , et , à ce titre , la formation pratique sur site qualifiant est centrale , tout en s'adossant au système de formation théorique de l'établissement d'accueil. Nous privilégions le processus de formation en alternance , avec tout ce que cela implique du travail sur l'analyse de pratique , de l'accompagnement des apprentissages .

Cet aspect est primordial compte tenu des différences notables dans les organisations des formations sociales et éducatives en terme de durée et terme de conception des apprentissages pratiques .En effet , dans certains pays , la formation se déroule sur 4 ou 5 années (systèmes universitaires) , dans d'autres , elle se déroule en 3 ans (hautes écoles , centres de formation , IRTS).

De ce fait , une connaissance des architectures de formation est indispensable , elle s'acquiert dans un premier temps , de façon didactique , pour se construire et s'enrichir au fil du temps , grâce aux partenariats concrétisés et à leur développement.

Les échanges virtuels sont indispensables , mais nécessitent d'être poursuivis et complétés par des rencontres sur site de formation pratique (site de stage qualifiant, institutions publiques , privées...) et dans les sites de formation théorique (universités, hautes écoles ...).

Ces rencontres permettent de développer un réseau européen de professionnels praticiens du travail social et professeurs , formateurs , universitaires ...

Ce partenariat , entre professionnels se crée sur la base d'une connaissance et d'une confiance mutuelle, dans une visée , ambitieuse , de co construction de l'accompagnement pédagogique des étudiants /stagiaires.

La finalité formative , pédagogique réside dans la construction et le développement des compétences des étudiants , des stagiaires.

La recherche du stage , les liens avec les terrains , les sites qualifiants diffèrent d'un pays à l'autre . En Espagne , les stages sont répartis en fonction des résultats , puis des projets des étudiant-e-s.

Le protocole est coordonné par un professionnel de l'université interface avec les institutions , le services accueillant les stagiaires .Les visites sur site concerne les situations d'apprentissage problématiques ; des ateliers d'analyse des pratiques sont animés par des professionnel-le-s de terrain vacataires.

En Italie , les terrains de stage sont attribués au vu des résultats et des projets des étudiant-e-s.

Aux Pays-Bas : une recherche de terrains de stage articulée entre les divers acteurs de la formation (étudiant-e-s , formateur-trice-s , professionnel-le des terrain , la notion de professionnel-le est très

AXE 3 /Atelier

large), prise en compte du projet de l'étudiant et visite sur site organisée.

En France : un dispositif d'accompagnement à la recherche de stage sur la base des objectifs d'apprentissage , du projet de stage de l'étudiant-e- , des propositions des « terrains », un interface avec les institutions, les services , les sites qualifiants (rencontres sous forme collective et individuelle : réunions pédagogiques et visite sur site de stage)

Il s'agit , dans le cadre de la mise en œuvre de la mobilité européenne d'organiser l'accueil des étudiants , de prendre en compte ces spécificités tout en mobilisant les points de convergence .

Nous ne sommes pas automatiquement en contact avec les sites qualifiants potentiellement intéressés par l'accueil d'un ou d'une stagiaire .Nous sommes en lien direct avec les coordinateurs -trices pédagogiques des universités , des hautes écoles du pays d'accueil , lesquel-les font interface. Nous pouvons , dans certaines situations , entrer en relation directe avec des services connus , afin d'envisager un accueil ; cependant , nous devons respecter le protocole institutionnel et pédagogique propre à chaque pays .L'organisation et la mise en œuvre du projet de mobilité s'adosent sur les établissements de formation. L'articulation des cours , des enseignements et des apprentissages pratiques s'élabore dans ce cadre.

L'engagement de l'étudiant-e dans son projet , le niveau de ses attentes lui permettent de solliciter des aménagements de formation .Par exemple : en Espagne, en Italie , passer de 2 jours de stage à 4jours effectifs de présence ; outre l'intérêt pour le -la stagiaire , les professionnel-le-s de terrain apprécient cette proposition , la valorisent dans la mesure où elle permet une inscription dans leur équipe plus forte et auprès des usagers,que ce soit au plan collectif ou individuel. La prise d'initiative ,d'autonomie comme compétence en construction en est ainsi favorisée.

Notre protocole prévoit , autant que faire se peut , une visite sur site qualifiant .Cette visite peut s'effectuer conjointement avec le-la coordinateur-trice de l'université partenaire .

Dans tous les cas , elle remplit une mission d'accompagnement pédagogique (évaluation du déroulement du stage , des apprentissages ...), un objectif de développement partenarial en valorisant l'expertise des professionnel-le-s de terrain , en créant des interactions entre les espaces de formation , peu en contact direct certaines fois.

III. Les appuis théoriques de la formation professionnelle :

Il me paraît, à présent , judicieux de présenter quelques éléments conceptuels socle mobilisés dans l'expérience de mobilité :

✓ *L'alternance:*

elle est au cœur de la formation professionnelle dans les professions sociales et éducatives, « Pierre angulaire des dispositifs de formation des travailleurs sociaux » (cf CQFD).

Alterner les temps et les espaces de formation de complémentaire et surtout interactive avec une visée d'alternance intégrative , mutualisant toutes les situations et les apports de la formation et d'apprentissage.

Cette ambition est-elle réalisable dans lors de la mobilité européenne?

Il semble plus envisageable de valoriser une forme d'alternance dite « alternance -réversibilité » dont la déclinaison est la suivante : lorsque l'apprenant peut gérer ce qu'il vit sur le terrain , d'un point de vue des activités pratiques et , en cours , d'un point de vue de la formalisation de ces activités en puisant dans un même registre de ressources, l'alternance est réversible.

AXE 3 /Atelier

Les ressources nécessaires aux apprentissages pratiques et théoriques sont intégrées dans un même système cognitif. Le sujet peut alors anticiper , prévoir , construire. L'illustration peut en être une formation ou la finalité est une production de savoir auto-organisateur , tels un mémoire , un rapport ...De fait , les modalités de la formation initiale de service , de travail social doivent se référer à l'alternance réversibilité ; la formation en mobilité européenne peut également s'y référer .

Les conceptions et l'application de cette alternance formative varient d'un pays à l'autre ; les interactions entre les espaces , les temps ; les acteurs de la formation sont plus ou moins fortes , encouragées selon les dispositifs (universités , hautes écoles , centre de formation ...), quelque fois , il existent des propositions spécifiques régionales .

Pour exemple : -le volume horaire de la formation pratique et sa déclinaison pendant la formation (12 mois en France , 3 à 4 mois dans d'autre pays)

-la durée de la formation initiale : 4 ans en Espagne , 3ans +2 ans en Italie , 3 ans +1an de spécialisation aux Pays -Bas ,3 ans en France ...

-le statut , la reconnaissance du niveau du diplôme : niveau II ou niveau III ,il existe un Ordre professionnel des assistant-e-s de service social en Italie .

-le modèle pédagogique , la modalité d'apprentissage : l'immersion aux Pays-Bas , l'observation active en Italie ,les études de situations par champ d'intervention (praticas de campo)en Espagne , les temps de formation pratique: découverte /initiation /observation ;la formation pratique professionnelle basée sur l'expérimentation en situations réelles auprès des usagers s'adressant aux services sociaux en France...

✓ *La compétence , les compétences :*

Nous nous intéressons à la notion de compétence large :

« la compétence comme prise de responsabilité et d'autonomie »(référence : ZARIFIAN), et à la compétence mise en œuvre dans une situation de travail , considérée comme la la maîtrise d'une activité professionnelle , en articulation avec des savoirs et la capacité à mobiliser à bon escient ces savoirs (référence : LEBOTERF , De la compétence , ed d'organisation , Paris 1995). « Les savoirs théoriques , les savoir-faire sociaux », la compétence n'a de sens que par rapport à l'action et au but que poursuit cette action , elle s'adapte à une situation donnée .

« La compétence est en effet l'aptitude à mettre en œuvre des savoirs , des connaissances et des capacités de façon transversale , dans des situations déterminées .Elle est donc inséparable de l'action et de la responsabilité .C'est à la fois un savoir -en -action et un savoir -agir reconnu »

En référence à André GEAY : « Si la compétence ne se transmet pas , elle se produit , au double sens où elle est construite par un sujet convoqué par une épreuve à surmonter et où elle requiert la scène sociale d'une reconnaissance et d'une mise en valeur ».

L'expérience de mobilité européenne en est une illustration prégnante .En effet éprouver un autre espace de vie , de stage, d'étude ...à travers des habitudes , des usages différents qu'il s'agit de découvrir , de comprendre , d'adopter ; des difficultés de décryptage peuvent faire obstacle par moment , cette épreuve sera surmontée grâce au soutien pédagogique des professionnel-le-s et la capacité réflexive de l'apprenant .La scène sociale est alors incarnée doublement par la validation des apprentissages dans le pays d'accueil par les professionnel-le-s de terrain de des établissements de formation et par la reconnaissance de cette validation par les professionnel-le-s du centre et de la représentation institutionnelle du pays de départ .

L'évaluation des acquis , des apprentissages se fait en prenant en compte le projet , les attendus de l'année de formation.

Le repérage , la connaissance des différentes organisations , institutions et services (fonctionnement, enjeux internes , liens hiérarchiques ...)se fait à travers différentes modalités ET processus d'apprentissages

- ✓ **Le processus d'apprentissage expérientiel** , selon Kolb:
(référence : Experiential learning Englewood Cliffs, Prentice Hall,1984)

Les savoirs expérientiels donnent toute sa place au sujet apprenant: « la connaissance introspective de soi:le sentiment d'être vivant , l'expérience de ses émotions, la capacité à les différencier , puis à les nommer, à en tirer des ressources pour comprendre et orienter son comportement. »

La construction des savoirs passent par quatre étapes :

1. l'explication de l'expérience concrète dans laquelle l'individu s'est impliqué;
2. l'observation réflexive sur la signification de l'expérience pour l'individu ;
3. la conceptualisation abstraite pour cerner les idées hypothétiques sous-jacentes;
4. l'expérimentation active pour vérifier ces idées ans de nouvelles situations.

En fait l'expérience devient savoir dans la mesure ou l'apprenant est capable de réfléchir sur cette expérience, de la conceptualiser et d'appliquer ce qu'il a appris par l'expérience.

Lors de la mobilité , le processus débute au moment de la rédaction du projet global intégrant les apprentissages et les connaissances visés.

Pour ce faire ,l'apprenant va identifier son propre parcours de formation , de repérer ses connaissances , ses acquisitions ,de les mettre en regard avec les objectifs pédagogiques de la mobilité. Ce travail est véritable exercice réflexif. Il lui permet de se projeter .

IV. Retours , témoignages d'étudiantes sur leur expériences de mobilité européenne : en Espagne , Séville , aux Pays-Bas , Eindhoven..

L'immersion dans un cadre humain , culturel différent peut entrainer une certaine déstabilisation par moment (à l'arrivée , à certains moments de stage ...),elle permet surtout d'apprécier directement sans filtre , mise à part celui de ses propres représentations personnelles , à l'étudiant-e , la vie quotidienne des professionnels et des usagers rencontrés au cours de la mobilité ; sans compter l'effet sur l'usage de la langue du pays de résidence temporaire ...

L'adaptation à un nouveau cadre est le propre de la formation pratique , s'y ajoute , lors de l'expérience de mobilité européenne , la dimension culturelle au sens au sens large : E.MORIN « Une culture est un ensemble de savoirs , savoir faire , règles , stratégies, habitudes , coutumes, normes, interdits, croyances,rites ,valeurs , mythes , idéaux ?,acquis,qui ses perpétue de génération en génération , se reproduit en chaque individu et entretient par génération la complexité individuelle et complexité sociale » (Éthique ,Seuil 2004, p231),

La figure du travail social s'inscrit culturellement et socialement au gré de ces histoires , de ces territoires (cf E.Jovelin)

Par exemple : il existe un Ordre professionnel des assistant-e-s de service social en Italie , une

AXE 3 /Atelier

première année probatoire aux Pays -Bas , « le social-worker » dans les pays anglo- saxons. la mobilité enseignante et la mobilité des autres professionnels est très peu sollicitée , elle est plutôt méconnue en France,

L'acculturation : correspond à l'étape suivant l'adaptation au nouveau cadre de vie et de formation ; il s'agit de prendre en compte les codes , les usages ...

L'apprentissage , les apprentissages se font , de développent des l'arrivée sur ce territoire de vie et de formation ; la dimension humaine constitue , selon moi , une contribution indéniable et quasi vérifiable , évaluable , à travers les témoignages , retours , auto -évaluations des étudiants et professionnels concernés.

L'acquisition de savoirs , de savoirs faire : découle et se font tout au long du stage , dans le cadre de mise en situation (pas toujours de la même manière d'un pays à l'autre , la conception de la formation , de la formation pratique s'inscrit dans des spécificités en lien avec le statut des professionnels et l' exercice du métier)

La construction des compétences : à partir des expérimentations , qui commence dès l'arrivée : apprentissages informels , du fait de la découverte d'un autre mode relationnel , quotidien etc ;;; grâce à un accompagnement pédagogique se réfèrent à l'analyse de la pratique des professionnels , à la posture réflexive encouragée etc;;;

Voici quelques extraits de retours sur expérience de mobilité européenne , présentés en accord avec les étudiantes concernées:

-en ce qui concerne l'appréhension du territoire :

« Comme nous étions dans un autre pays , il a fallu être très attentives au fonctionnement du système propre au pays. En France , la décentralisation a mis en place trois niveaux (régional , départemental , local) mais ce schéma est spécifique à la France .C'est pourquoi il était nécessaire de comprendre d'où venaient les financements propres à la structure , les organismes décisionnaires ...

Il a aussi fallu appréhender le système politique du pays pour pouvoir comprendre l'actualité et ses enjeux (les élections législatives en novembre 2006 et les élections au niveau de la province en Andalousie ayant toutes deux eu des répercussions sur les différentes politiques sociales).

« Mon expérience de stage au sein d'un service « communotario » de Séville m'a d'autant fait prendre conscience de l'importance de la connaissance et je dirais même plus de l'appropriation du territoire dans l'exercice du service social. pense qu'au niveau du service social individualisé cela permet aux travailleurs sociaux de comprendre davantage les problématiques des usagers et donc , de faire un accompagnement adapté (cela peut être une simple orientation de l'utilisateur vers une association proche de son domicile)...Concernant le travail d'intérêt collectif , je pense qu'il ne peut pas avoir lieu s'il n'y a pas de connaissance du territoire socle et base du projet de développement local. »

-en ce qui concerne le développement de notre projet , du prévisionnel au réalisé :

« En allant aux Pays-Bas , mon projet était de découvrir une autre culture , une autre approche du travail social de pouvoir prendre en charge des familles réfugiées politiques dans le cadre d'une association.

AXE 3 /Atelier

Grâce à mon stage mais aussi aux cours à l'université , j'ai eu un bon aperçu du travail social aux Pays-Bas.

L'association mettait en place des activités collectives pour permettre une meilleure intégration es familles réfugiées politiques. Il y avait également un service chargé de l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi ,un service juridique , des cours de néerlandais ...

En revanche , j'ai été limitée dans mon action à cause de la langue du pays .Je me suis exprimée en anglais mais il aurait été préférable de parler néerlandais pour être plus au contact des familles. »

« J'ai découvert en arrivant le premier jour de stage , sur mon terrain espagnol que je n'allais pas travailler , comme prévu au départ, dans une structure spécialisée dans l'accueil de la population gitane , mais dans un centre de soin pour toxicomanes. Il m'a fallu être réactive , m'adapter et repenser mon projet en Espagne comme en France .Je ne m'étais pas préparée à travailler avec un public d'usagers de drogues. n'y avais même pas pensé. Ceci m'a permis de découvrir un autre milieu, de me sensibiliser à un autre public et à ses problématiques, et ainsi d'élargir mes envies de travail futures.

En ce qui concerne mon choix de partir à l'étranger. Je souhaitais me perfectionner en espagnol, me confronter à une autre culture et à une autre pratique professionnelle. Cette expérience a été très bénéfique et particulièrement enrichissante. Tant sur le plan professionnel que personnel.

« J'ai été très sensible à l'environnement de vie des personnes reçues au service social et aux effets engendrés sur le quotidien de ces personnes en tant qu'habitant-e-s....

J'ai le projet d'aller voir ce qui se passe en Amérique Latine et notamment au Pérou , pour faire du travail social auprès des enfants des rues ; un accueil de jour est également à notre disposition pour accueillir ces enfants , je pense alors que la notion de territoire et d'environnement sera très riche. »

-En ce qui concerne notre rapport à l'exercice du métier d'assistante-e de service social sur un autre territoire:

« En tant que futur travailleur social , il était intéressant de voir quelle était l'appellation de notre métier aux Pays-Bas et quelles étaient les études et leur durée qui correspondaient. Il était aussi curieux de voir que les personnes sont appelées « clients » et non « public » contrairement à nous.

De plus dans le cadre de l'association où j'ai fait mon stage , j'ai trouvé que la personne et avant tout , le citoyen , était réellement au centre des projets.

L'intégration des individus au sein de la cité semble primordiale pour les travailleurs sociaux car cela permet aux personnes par la suite de développer leur réseau et de devenir ainsi autonomes. J e me suis rendue compte que le territoire et ses habitants étaient appréhendés différemment aux Pays -Bas.

« Ce « *double stage* » m'a permis de comparer les pratiques professionnelles espagnoles et françaises , notamment dans le rapport aux usagers. Il existe en effet une certaine proximité entre le professionnel espagnol et l'usager .Le tutoiement est systématique , bise sur la joue en guise de salut fréquente et les discussions d'ordre privé également . Cette différence dans la façon de procéder m'a permis de me rendre compte qu'il n'y a qu'une méthode et que dans ce cas précis , proximité ne signifie pas forcément irrespect. Etant en pleine construction de ma pratique professionnelle, il me paraît intéressant de « choisir » parmi différentes méthodes.

J'ai également pu me rendre compte de la différence de prise en charge des usagers de drogues dans ces deux pays .La politique de réduction des risques est par exemple bien plus avancée en Espagne qu'en France. La France reste encore un peu frileuse à cette façon de mener l'accompagnement des toxicomanes.

AXE 3 /Atelier

« La façon de vivre , de travailler , la culture , ses valeurs partagées sur un territoire donné conditionne les modalités de l'intervention sociale .Pour exemple : à Séville ,la proximité dans la relation d'aide va se créer plus vite entre l'utilisateur et le professionnel .Cela , je pense ,est du directement à la culture espagnole , au tempérament des Espagnols. »

En guise de conclusion provisoire :

Je reviens sur la nécessité d'un fort engagement des professionnels (réseau , actualisation des connaissances des dispositifs de formation nationaux , de l'évolution des pratiques , de l'accompagnement pédagogique , des visites sur site qualifiants de formation pratique et de rencontre avec les formateurs et professeurs des universités et des hautes écoles)

L'inscription dans la mobilité européenne ne peut se faire sans une inscription de la dimension européenne , internationale , dans les contenus de la formation .

L'incidence des décisions du Parlement européen est réelle en ce qui concerne l'action sociale nationale et territoriale française...

La place , le rôle des professionnels (La question politique , idéologique en référence , pour la France à Nicole .Questiaux : « Orientation pour l'action sociale »1982),,

Les difficultés d'employabilité dans certains pays

Je souscris au point 3 du chapitre « *répondre aux enjeux et relever des défis* »du plan triennal (2012-2014) de l'UNAFORIS: « l'unaforis contribue au rapprochement avec le monde universitaire pour développer les synergies et améliorer la reconnaissance des formations et de la recherche dans le domaine de l'action sociale et de la santé , tout en gardant un dispositif spécifique de formation professionnelle et de certification. »

Je réaffirme l'incidence ,l'influence de la mobilité européenne sur les rapprochements des dispositifs de formation , la création de passerelles et la richesse des apports en terme de connaissance d'évolution des métiers du champ social et des dispositifs de formation en Europe.

La prise de distance par rapport au dispositif de formation connu des étudiants :

Les étudiants ont ainsi des points de comparaison possibles des dispositifs de formation ,des systèmes politiques , de la mise en œuvre des politiques sociales ... de leur pays et du pays d'accueil.

C'est l'occasion d'une prise de conscience de la multiplicité des approches de l'intervention sociale.

Le socle commun -déontologie , éthique , méthodologie ...-décliné sur des modes spécifiques en lien avec l'histoire du travail social du pays d'accueil ,avec l'organisation des formations sociales , éducatives et sanitaires.

Dans son rapport la CPC(références..27.01.09 DGAS)met en lumière des atouts tels que: « les expériences de certains établissements de formation qui mettent en pratique des coopérations trans frontalières et européennes , favorisent la mobilité de leurs étudiants et accueillent des étudiants étrangers (ERASMUS...) »et:« L'engagement de ces derniers dans les réseaux européens (EASSW,FESET,Tuning...) » mais également de freins tels que : « La faiblesse de la dimension européenne dans l'approche des politiques publiques tant au niveau des milieux professionnels que des formateurs (faiblesse de l'engagement pour la mise en œuvre), « Une culture du secteur qui n'est pas spontanément tournée vers la mobilité européenne. », « faiblesse du niveau en langue

AXE 3 /Atelier

étrangère », « Contraintes économiques et financières(montant des bourses Erasmus etc)...

Sur cette base , je propose quelques préconisations :

Harmoniser mais surtout , rendre lisible des différents dispositifs de formation permettant de créer les passerelles , les concordances , les équivalences: ce que nous faisons ,élaborons au long cours à l'ETSUP

S'engager , défendre des convictions professionnelles , pédagogiques , des valeurs communes au travail social , fédératives.

Développer l'apprentissage des langues , renforçant ainsi une approche culturelle , socio-historique des autres pays.

Augmenter les moyens financiers pour développer les échanges européens de mobilité des étudiant-e-s et des professionnel-le-s étrangers et français.